

## RESOLUTION CONVERGENCES INTERNATIONALES SUR LE SECTEUR DES MINES ET DE L'ENERGIE ET QUELLE MAITRISE PUBLIQUE

Partout dans le monde les services publics et d'intérêts généraux sont attaqués et fragilisés.

Les politiques libérales et d'austérité mises en œuvre impactent la vie des citoyens et restreignent leurs droits et notamment le droit fondamental à l'énergie.

Pourtant l'énergie est un bien essentiel pour l'élimination de la pauvreté, pour l'émancipation, pour l'autonomie des peuples, pour l'amélioration des niveaux de vie, mais surtout c'est un bien fondamental au développement et au bien-être de tous les Peuples et des Nations.

Le secteur des Mines et de l'Énergie est soumis au diktat de la finance et des multinationales qui bénéficient de la privatisation des moyens de production, de stockage, de transport, de distribution et de fourniture.

Ce sont les citoyens, citoyennes, les salariées et salariés qui paient la facture : explosion des prix de l'énergie, restrictions des conditions d'accès à celle-ci, fermetures de sites, recul des droits sociaux. L'augmentation des prix de l'énergie touche bien sûr tout le monde, mais encore plus gravement les populations les plus précaires : les étudiants, les personnes à faibles revenus, les apprentis, les personnes sans possibilité d'accéder au télétravail, les retraités...

Pendant ce temps-là, le cash-flow des seules firmes européennes du pétrole et du gaz a atteint 25 milliards de dollars. **Ces** compagnies ont promis d'atteindre la neutralité carbone, mais, pour l'instant, elles gèrent leur rente, avec des projets d'investissements réduits, ce qui pourrait d'ailleurs accroître les pénuries dans un avenir très proche.

Il est temps de taxer sérieusement les surprofits des firmes énergétiques et notamment celles privées qui engraisent marchés financiers et actionnaires. Et d'interdire le versement de dividendes aux actionnaires.

Dans une économie européenne et mondialisée la question de la souveraineté économique et industrielle de chaque Nation est devenue un défi. Il y a urgence à se doter rapidement d'entreprises publiques démocratisées, nécessaires à la sortie des marchés de l'énergie afin de gagner notre indépendance et construire des coopérations transnationales pour assurer l'urgence de la transition énergétique et écologique.

Agir sur la maîtrise des prix, déployer une vraie politique contre la précarité énergétique, favoriser la reprise et la réindustrialisation, mieux préserver l'atmosphère, pour enfin garantir l'accès universel à l'énergie, doit être une priorité.

Le travail réalisé lors de la COP 26 est un élément important de cette riposte. Ainsi un programme syndical pour un avenir énergétique public à faible émissions de carbone a été construit par la FNME CGT, l'ISP et le TUED avec plus de 30 syndicats progressistes dans le monde.

L'objectif de ce programme est de rallier le mouvement syndical international à un effort politique ambitieux visant à apporter un changement fondamental à la politique climatique et énergétique.

Ce changement est nécessaire à la fois pour sortir du marché et pour garantir que la transition énergétique soit socialement juste, économiquement viable et efficace pour l'ensemble des peuples de la planète en termes d'atteinte des objectifs climatiques.

Cette transition énergétique ne peut donc pas se faire dans un esprit néocolonialiste qui consisterait à exploiter les ressources naturelles et les matières premières présentes dans certains pays au seul profit des pays les plus consommateurs.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'intensifier notre action internationale et de franchir une étape à la fois sur les convergences au plan européen et mondial et dans l'appropriation par les militants et les syndiqués de ces enjeux dans leur vie quotidienne.

Une meilleure cohésion des actions et des revendications est nécessaire pour le mouvement syndical mondial afin d'avoir un front uni pour contrer les méfaits de la mondialisation et construire une riposte à la hauteur des enjeux du secteur.

L'accueil, la coopération internationale, les échanges sont les fondements de notre syndicalisme CGT. La FNME – CGT doit être à l'initiative de ces échanges et de la construction d'initiatives.

La FNME-CGT réunit en congrès :

- Réaffirme que la maîtrise publique est essentielle dans le secteur de l'énergie avec une gouvernance démocratique et responsable.
- Estime nécessaire que les services publics mettent en œuvre des programmes d'élimination de la pauvreté, en facilitant la création de conditions favorables et en prêtant spécialement attention aux zones rurales et isolées, selon les besoins. Nous devons continuer à œuvrer pour gagner un droit mondial à l'accès à l'énergie.
- Exige que les politiques nationales de l'énergie jouent un rôle décisif dans le développement durable, en gardant à l'esprit qu'il est indispensable d'accroître considérablement la production d'énergie décarbonée dans les pays en développement pour améliorer les niveaux de vie de leur population.
- Confirme les orientations prises lors de son congrès précédent et notamment le besoin de coopérations et d'actions convergentes entre organisations syndicales pour résister aux privatisations et combattre les directives européennes néfastes pour le secteur.
- S'engage à œuvrer dans tous les réseaux syndicaux pour garantir les intérêts des peuples et les droits des travailleurs.
- Développera ainsi son réseau pour améliorer la coopération internationale et régionale avec pour objectif d'élargir l'accès à un service public de l'énergie fiable, abordable, économiquement viable, socialement acceptable et écologiquement rationnel.
- Invite ses syndicats à développer des partenariats et coopérations avec les syndicats des Mines et de l'Énergie. L'objectif est d'être plus nombreux pour travailler ensemble à construire des convergences revendicatives pour la défense du service public de l'énergie.